

**DEMANDE D'APPROBATION DE TARIFS
RELATIFS À DE NOUVEAUX SERVICES
POUR LA CLIENTÈLE GRANDES ENTREPRISES**

1 Le Distributeur demande l'approbation de tarifs de deux services distincts visant
2 la clientèle Grandes entreprises aux tarifs généraux de grande puissance :

3 • Le *Service Signature* est un service expert d'analyse et de diagnostic de
4 la qualité de l'électricité. Il vise spécifiquement la portion de la clientèle
5 Grandes entreprises particulièrement préoccupée par la sensibilité de
6 leurs équipements à la qualité de l'alimentation électrique. Le *Service*
7 *Signature* rend également disponible l'expertise d'Hydro-Québec¹. Ce
8 service est présenté plus en détails à la pièce HQD-12, document 7.1.

9 • Le *Service VigieLigne* vise l'ensemble des clients Grandes entreprises.
10 Grâce au *Service VigieLigne*, les clients peuvent suivre et analyser leurs
11 données de consommation d'électricité et ainsi visualiser les impacts de
12 leurs décisions énergétiques ou tarifaires sur leur consommation et leur
13 facture. Les données les plus récentes à la dernière lecture du compteur
14 leur sont accessibles en tout temps. Le *Service VigieLigne* est présenté
15 plus amplement à la pièce HQD-12, document 7.2.

¹ Incluant les experts d'Hydro-Québec TransÉnergie.